

**Direction des Services aux
Usagers et de l'Offre de
Mobilité**

Monsieur Pierre RAUZADA
Président de l'association « Les droits
du piéton »
6 rue Henri Gorjus
69004 LYON

Lyon, le

OBJET : Bus C3-améliorer l'arrêt de départ pour les piétons-usagers.

Réf : DSUOM/DIR/ABO/03-20

Monsieur le Président,

Je fais suite à votre courrier concernant la ligne C3 et votre demande que les bus qui régulent au niveau de Saint-Paul viennent s'avancer dès que possible sur l'arrêt de départ (sur la place) afin que les usagers patientent au chaud et à l'abri.

Je vous prie de bien vouloir excuser cette réponse tardive.

Les services de SYTRAL Mobilités ont étudié cette demande en lien avec l'exploitant de service pour voir comment améliorer la situation et donner suite à cette demande.

Il s'avère que différentes problématiques ont été identifiées et ne sont pas compatibles avec une régulation sur la place :

- La distance s'avère trop importante entre l'arrêt de départ et les sanitaires et la salle de pause pour les conducteurs pour un fonctionnement qui ne serait pas dégradé.
- Les lignes S1 et 19 font également leur départ sur cet arrêt : Un C3 stationné empêcherait la desserte par les deux autres lignes.
- Le bruit du moteur sous des habitations avec des véhicules thermiques. L'exploitant a régulièrement des réclamations des riverains qui habitent au-dessus de l'arrêt de départ et qui se plaignent du bruit des bus.
- La largeur du trottoir et la présence de vitrines ne permettent effectivement pas d'implanter un abribus.



Aussi en l'état du fonctionnement de la place, il ne nous apparait pas possible de donner suite à cette demande.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Jean-Charles KOHLHAAS
Premier Vice-président

*Courrier daté et signé électroniquement
Cf. mention apposée en haut à droite du document*